

COMPTE RNDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ASSOCIATION HERAUDE
Du 20 Janvier 2024

Une cinquantaine d'adhérents et bienfaiteurs de l'Association HERAUDE, Port du Chichoulet 34350 VENDRES PLAGÉ, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle du Temps Libre de Colombiers (34440) le 20 Janvier 2024 à 15 h.

L'ordre du jour était le suivant :

- Mot de bienvenue,
- 1- Rapport moral et approbation,
- 2- Bilan financier de l'exercice 2023 et approbation,
- 3- Budget prévisionnel 2024 et approbation,
- 4- Election du tiers sortant renouvelable : Jackie HILL – Philippe PLANTADE
Appel à candidatures : proposition et vote
- 5- Questions diverses

Alain REVEL, Président, souhaite la bienvenue aux membres présents et à Madame Emmanuelle MENARD, Députée de la 6^{ème} Circonscription de l'Hérault, invitée accompagnée de son attachée parlementaire.

Madame MENARD a pris la parole et a rappelé son implication et sa volonté de soutenir les plaisanciers et les pêcheurs au niveau des enjeux à venir liés aux ressources et par rapport aux quotas de pêche au thon toujours en baisse. Elle se tient à disposition pour relayer les éventuelles problématiques de l'Association liées à la plaisance et à la pêche de loisir à un niveau national.

:

1 – RAPPORT MORAL

Alain REVEL donne lecture du rapport moral et fait une synthèse de l'activité de l'Association durant l'année 2023 :

Les animations :

. Les sorties « mer » : la première sortie mer du 14 Mai a dû être annulée pour cause de météo, un seul pêcheur avait tenté une sortie matinale sans prise. Les autres sorties ont pu être maintenues avec les repas le dimanche midi en suivant. La finale, organisée le 10 Septembre, a permis la remise des prix et un repas « paëlla » pour clôturer la saison.

. les « moules/frites » : la météo capricieuse du 26 Août nous a empêché d'organiser l'événement. Les autres dates ont été une réussite et merci à tous les participants pour leur aide précieuse à la préparation et au service. Les DJettes qui ont animé les soirées ont été plébiscitées.

. la Fête de la Mer organisée le 3 Août a connu un vif succès puisque 50 personnes se sont réunies autour d'un plateau de fruits de mer. Le simulateur de pêche avait été prêté par la FNPP Occitanie et certains ont pu s'initier tout au long de l'après-midi.

. le Concours Interports en Juin était organisé par les vainqueurs de l'année précédente au Cap d'Agde. Un seul équipage a participé cette année et c'est un équipage de Valras qui a remporté le Concours. C'est donc Valras qui organisera le prochain Concours Interports prévu le Samedi 08 Juin 2024.

-

Il donne la parole à Sylvain BERNUT, Vice-Président, en charge de la gestion de la « pêche au thon » pour dresser le bilan de la campagne 2023.

Il rappelle :

- Le quota national alloué à la pêche de loisir qui représente 1 % des prélèvements à répartir entre toutes les Fédérations du réseau de la Confédération Mer et Liberté,
- Les périodes de prélèvements en « no kill » et en prélèvements.

En résumé pour l'année 2023, l'Association HERAUDE a pu fournir :

- 47 demandes d'autorisation de pêche au thon,
- 18 bagues allouées,
- Pour 30 demandes de bagues,
- Pour un quota de 150 kgs,
- Avec 5 prises de thon pour 157 kgs déclarés.

Pour l'année 2024, le tarif de « demande d'autorisation de pêche au thon » est fixé à 10 €/autorisation (au lieu de 5 € en 2023).

2 – BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2023

Anne FOUNAU, Trésorière, donne lecture du rapport de gestion qui fait la synthèse du compte de résultat et du bilan de l'Association HERAUDE durant l'année 2023.

3 – BUDGET PREVISIONNEL 2024

Anne FOUNAU présente le budget prévisionnel 2024 qui tend à un équilibre du compte de résultat et qui prévoit notamment une augmentation du prix des repas de 1 €.

4 – ELECTION DU TIERS RENOUELABLE

Alain REVEL détaille le tiers renouvelable cette année :

- Jackie HILL ne souhaite pas se représenter pour des raisons personnelles, elle demeure adhérente et continuera d'aider l'Association lors des manifestations.
- Philippe PLANTADE est réélu membre du Conseil d'Administration d'HERAUDE.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Un adhérent demande si les bateaux pourront être lavés dans le Port du Chichoulet cette année : le Président précise que l'interdiction de laver les bateaux est toujours en cours et que l'Hérault est toujours placé en restriction d'eau, les pluies étant toujours attendues.

Le Président précise qu'il participe, avec le Vice-Président, aux réunions du Comité d'exploitation du Port du Chichoulet géré par la Domitienne. L'Association HERAUDE n'a qu'un avis consultatif. Cet avis a permis cette année de limiter la hausse prévue des tarifs à 7 %.

Alain REVEL donne la parole à Monsieur et Madame TOUSTOU, dirigeants de la SNSM de Valras et invités. Monsieur TOUSTOU dresse le bilan des interventions 2023 de la SNSM de Valras. Le Président et les membres du Conseil d'Administration remettent un don à la SNSM de Valras et espèrent une collaboration active pour la saison à venir.

La séance est levée à 16 h et s'est clôturée par un moment très convivial de partage des galettes des rois auquel c'est joint le Président de la Domitienne et Maire de Colombiers Monsieur Alain CARALP.

**Alain REVEL,
Président**